Le Premier Ministre

1016/26SG

Paris, le - 2 OCT. 2026

Monsieur le Député,

L'action extérieure de l'Etat poursuit trois objectifs fondamentaux, sous la coordination des ambassadrices et ambassadeurs :

- Défendre et promouvoir les intérêts de la France ;
- Servir les Français de l'étranger ;
- Porter la voix de la France et renforcer son influence.

Dans un environnement international brutal et instable, marqué par la multiplicité des crises, la remise en cause du multilatéralisme et la montée des risques touchant à nos intérêts en matière de souveraineté économique, de sécurité de nos approvisionnements stratégiques, de compétition technologique, et de développement de la criminalité organisée, notre action diplomatique, en cohérence avec la Revue nationale stratégique, doit prendre en compte les priorités de long terme suivantes :

- Renforcement de l'autonomie stratégique européenne ;
- Rôle central du multilatéralisme ;
- Traitement des grandes questions globales ;
- Souveraineté et sécurité économiques ;
- Préservation de nos partenariats prioritaires ;
- Lutte contre les trafics ;
- Lutte contre les manipulations de l'information.

Sous l'impulsion du Président de la République (discours de Ouagadougou, discours aux ambassadeurs, « feuille de route » de la diplomatie française, CAP 2030 pour l'enseignement français à l'étranger, etc.), depuis 2017, notre pays a engagé une évolution de ses outils diplomatiques afin d'adapter sa longue tradition porteuse d'une « voix française » à un monde en profonde mutation.

Notre diplomatie a notamment réformé sa diplomatie économique, renforcé ses dispositifs dédiés à la cybersécurité, et posé les fondements d'une communication stratégique fondée sur l'analyse lucide des perceptions de la France à l'étranger.

.../...

Monsieur Frédéric PETIT
Député
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75007 PARIS

Le contexte international et la contrainte budgétaire imposent de poursuivre la réflexion sur l'adaptabilité et la souplesse des réseaux de l'Etat à l'étranger, le développement de nouvelles compétences issues des services de l'Etat, à placer sous l'autorité des ambassadeurs, et le renforcement de la coordination des Equipe France.

Afin d'enrichir la réflexion du gouvernement, je souhaite vous confier une mission portant sur l'activation efficace de nos réseaux diplomatiques, notamment aux confins de l'Europe, au service des priorités énoncées ci-dessus. L'étude pourra englober à la fois les efforts déployés à destination des sociétés civiles, notamment la jeunesse, la pertinence locale des stratégies de communication choisies, et l'exploitation des opportunités offertes par les nouveaux outils d'IA au sein de notre réseau diplomatique et consulaire.

À l'issue de votre mission et en vous appuyant sur votre expérience, vous me rendrez un rapport dans lequel :

- Vous proposerez des pistes d'amélioration des comités stratégiques locaux en « équipe France » dans le réseau, avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères comme chef de file ;
- Vous proposerez des pistes afin de développer les relations avec les sociétés civiles, notamment la jeunesse, pour porter nos narratifs et contrer les manipulations de l'information ;
- Vous proposerez des orientations pour développer l'utilisation de l'IA au sein des réseaux de l'Etat à l'étranger ;
- Vous explorerez les pistes de coopérations européennes en la matière, tant bilatérale que communautaire (y compris s'agissant des instruments financiers pouvant soutenir nos efforts).

Vous veillerez à élaborer vos propositions dans le respect des règles d'indépendance, d'impartialité et d'objectivité qui s'imposent au titre de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, et à m'informer des éventuelles mesures prises à cet effet.

En application de l'article L.O.144 du code électoral, un décret vous nommera parlementaire en mission auprès M. Jean-Noël BARROT, ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

Votre mission commencera à la date de signature par le Premier ministre du décret vous chargeant de cette mission. Vous me rendrez votre rapport au plus tard le 31 janvier 2027.

Je vous remercie par avance pour votre engagement au sein de cette mission et vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Sébastien LECORNU